

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CORMERAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le seize du mois d'Avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, dans la salle du Conseil de CORMERAY sous la présidence de Julien TOUGAT, Maire.

Date de Convocation : 10/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de votants : 18

Présents : Julien TOUGAT (Maire), Cristina DENIS (Maire-adjoint), Joël Pasquet (Maire-adjoint), Marie-Line BLANCHET (Maire-adjoint), Delphine BONNAMY, Ivan BREMONT, Jean-Claude DELSAUT, Cédric IWANCZUK, Patricia LEHOUX, Anthony MAUSSION, Pascale PASQUET, Gwendoline TOUGAT, Laura RABIER, Christelle RENVOIZE, Daniel RENVOIZE, Jennifer REVELUT.

Absents excusés : Eric MARTINET qui donne procuration à Joël PASQUET
Bertrand BRIOT qui donne pouvoir à Marie-Line BLANCHET

Absents : Marc AUBRY

Secrétaire de séance : Ivan BREMONT

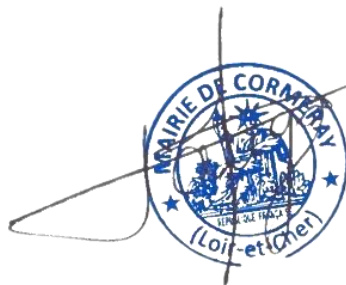
Délibération n° 2026/ 0031

Objet : Portant sur l'élection des délégués de la commune au sein du Relais Touristique Touristique

Monsieur le Maire rappelle que le Relais d'Information Touristique de Cellettes (RIT) a pour mission de promouvoir le tourisme local et dynamiser nos territoires en s'appuyant sur les structures existantes et que le Conseil doit élire un titulaire. Mr Joël PASQUET se porte candidat.

Le Conseil Municipal procède au vote de la candidature de Joël PASQUET en tant que représentant au RIT.

Avec 1 abstention et 17 voix pour, Monsieur Joël PASQUET est élu représentant du RIT.



A Cormeray le 16 avril 2026

Le Maire
Julien TOUGAT